



Conseil économique et social

Distr. générale
9 juillet 2015
Français
Original : anglais

Réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Compte rendu analytique de la 26^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 20 avril 2015, à 15 heures

Président: M. Drobnjak (Vice-Président) (Croatie)
puis: M. Oh Joon (Vice-Président) (République de Corée)

Sommaire

Cohérence, coordination et coopération dans le contexte du financement du développement durable et du programme de développement pour l'après-2015
(*suite*)

Débat thématique sur le thème 2: « Défis à relever et nouvelles possibilités à saisir pour la mobilisation de ressources financières et leur utilisation efficace aux fins du développement – Le rendez-vous d'Addis-Abeba »

Débat thématique sur le thème 3: « Nouveau partenariat mondial pour le développement dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 »

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).

15-06148X (F)



Merci de recycler 



En l'absence de M. Sajdik (Autriche), M. Drobnyak (Croatie), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 H 05.

Cohérence, coordination et coopération dans le contexte du financement du développement durable et du programme de développement pour l'après-2015 (E/2015/52) (suite)

Débat thématique sur le thème 2: « Défis à relever et nouvelles possibilités à saisir pour la mobilisation de ressources financières et leur utilisation efficace aux fins du développement – Le rendez-vous d'Addis-Abeba »

Déclarations des intervenants

1. **M^{me} Ploumen** (Ministre néerlandaise du commerce extérieur et de la coopération au service du développement) dit qu'avant la tenue de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement à Addis-Abeba, en juillet 2015, il faudra souligner que l'aide publique au développement (APD) demeure essentielle aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux États fragiles touchés par un conflit. Les engagements pris devraient être réaffirmés et l'aide devrait être axée sur ceux qui en ont le plus besoin. Les administrations fiscales nationales devraient pouvoir mobiliser davantage de ressources intérieures grâce à un appui bilatéral et multilatéral accru.

2. À titre d'exemple, l'administration fiscale néerlandaise est en train de collaborer dans ce domaine avec Inspecteurs des impôts sans frontières. Il faudrait incorporer des mesures anti-abus dans toutes les nouvelles conventions fiscales bilatérales et réviser les conventions existantes. Les Pays-Bas ont entamé la révision de 23 conventions fiscales conclues avec des pays en développement et ont récemment signé une convention révisée avec le Malawi. Le dialogue sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéfices doit devenir plus inclusif et réunir toutes les parties prenantes afin de soutenir la coopération internationale en matière d'évasion fiscale. Toutes les ressources du développement durable, y compris le montant considérable des financements privés disponible mondialement, devraient être distribuées. L'innovation financière devrait permettre d'exploiter de nouvelles ressources privées et d'améliorer l'efficacité des mesures collectives.

3. L'accès au financement des petites et moyennes entreprises devrait être encouragé. Les vastes partenariats entre les fondations des secteurs public et privé et les organisations locales devraient se multiplier et s'améliorer. L'oratrice espère que le débat aboutira à des initiatives tangibles qui reflètent la détermination internationale à ne laisser personne de côté.

4. **M. Talbot** (Représentant permanent du Guyana auprès de l'Organisation des Nations Unies), parlant aussi en sa qualité de cofacilitateur du processus préparatoire de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, dit qu'à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable tenue en 2012, la communauté internationale a considéré que la durabilité serait dorénavant le critère suprême et fait part de ses aspirations à des objectifs de développement durable dont l'application serait universelle, tout en tenant compte des différentes réalités. La conférence d'Addis-Abeba devra relever plusieurs défis: adapter la coopération à ces réalités en trouvant les moyens d'obtenir que toutes les parties s'engagent à mener à bien le nouveau et ambitieux programme de développement; déterminer les changements politiques et les niveaux de financement et les méthodes de mobilisation nécessaires pour atteindre les objectifs de plus en plus complexes prévus dans ce programme; et définir le niveau et la qualité des mesures que devront prendre les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les autres acteurs.

5. En ce qui concerne le niveau d'ambition qui devrait ressortir du document final de la conférence, les cofacilitateurs du processus préparatoire ont proposé que l'exécution d'initiatives spécifiques dans les domaines des infrastructures, de la santé, de l'éducation, des ressources humaines, des petites entreprises et du développement soit définie comme essentielle. Tout en laissant la porte ouverte à d'autres initiatives, les mesures prises dans ces domaines pourraient revêtir une pertinence et un impact transversaux.

6. La reconnaissance à de nombreuses occasions, notamment aux dernières réunions des banques multilatérales de développement, du Fonds monétaire international et d'autres institutions, du fait qu'un programme ambitieux nécessite des mesures ambitieuses, est encourageant et témoigne de la nécessité de passer à un nouveau degré de mobilisation

aux deux plans national et international et de mener une action concertée à l'échelle internationale.

7. **M. Pedersen** (Représentant permanent de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies), parlant aussi en sa qualité de cofacilitateur du processus préparatoire de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, dit que l'objectif à atteindre, à savoir l'élimination de la pauvreté et de la faim de manière équitable afin de réaliser une croissance durable sans contribuer aux changements climatiques, n'a pas encore été atteint. Il est impossible de réaliser le très ambitieux programme de développement si l'on poursuit la méthode habituelle. Il faudra de nouvelles idées et des initiatives et des synergies transversales, compte tenu de la durabilité. Dans cette perspective, quelques sacrifices seront nécessaires. L'aide publique au développement devra être renforcée et accrue et la mobilisation des ressources intérieures et l'augmentation des impôts seront essentielles.

8. Toutes les parties, y compris le secteur privé, devront changer la manière dont ils exécutent leurs activités. De plus, le programme de développement ne pourra être réalisé qu'avec la participation active des organisations du secteur privé et dans un environnement susceptible de favoriser la coopération en matière fiscale, d'aider à la lutte contre les flux illicites de capitaux et d'améliorer l'efficacité des systèmes de taxation. Grâce à la coopération de toutes les parties prenantes, la communauté internationale peut aspirer à une conférence réussie et espérer réellement éliminer la pauvreté et la faim.

9. **M. Kituyi** (Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement (CNUCED)) dit qu'en 1994, la Chine avait été confrontée à un problème de pauvreté semblable à celui que les pays les moins avancés ont connu vingt ans plus tard. En enregistrant un taux de croissance de 9,4 % pendant 15 ans, la Chine a vu son taux de pauvreté baisser de 46 % à 12 % de la population. Afin d'éliminer l'extrême pauvreté d'ici à 2030, les pays les moins avancés devraient donc croître à un rythme plus élevé que celui de la Chine. Pour relever cet énorme défi et parvenir à réaliser l'ambitieux programme de développement, il faudra que la communauté internationale s'emploie davantage à mobiliser des ressources financières extérieures publiques et privées et à exploiter l'aide publique au développement dont elle dispose. En se souvenant du

caractère global du Consensus de Monterrey adopté à la Conférence internationale sur le financement du développement et en le mettant à profit, on contribuerait à la réalisation d'un accord d'Addis-Abeba exhaustif et prospectif. On devrait aussi mettre l'accent sur les liens d'interdépendance entre les diverses possibilités de financement.

10. La CNUCED préconise une conception intégrée du commerce et de l'investissement. Sa conception de la manière dont le développement économique permet de réaliser des objectifs sociaux et un environnement durables s'appuie sur l'interdépendance qui caractérise les moyens de mise en œuvre financiers et non financiers. À cet égard, le financement du développement ne consiste pas seulement dans le recours à l'aide, aux taxes et au secteur privé, mais aussi à des questions structurelles, au renforcement des capacités, à la technologie et à l'innovation et à une mise à jour de la conception générale du commerce et de l'investissement dans le paysage du développement. L'orateur s'inquiète du fait que dans les discussions en cours sur le financement du développement, la question du commerce international est relativement dissociée de celle du développement.

11. À la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, il faudrait reconnaître le rôle crucial du commerce et de l'investissement dans la mobilisation des ressources nationales et l'amélioration des recettes fiscales. Le commerce et l'investissement transforment la structure des économies pauvres et peut assurer des moyens de subsistance aux démunis en leur permettant de contribuer à des objectifs de développement ambitieux. L'accord d'Addis-Abeba devrait souligner le rôle du commerce dans les stratégies nationales de développement. Pour financer le développement, il faut appuyer des activités de renforcement des capacités telles que la facilitation du commerce et l'amélioration de la collecte des recettes liées au commerce. La taxation commerciale — un des moyens les plus efficaces d'augmenter les recettes des pays en développement — représente un quart des recettes publiques de nombreux pays africains. L'amélioration de l'efficacité de la perception des recettes douanières pourrait aussi aider les pays les moins avancés à devenir plus compétitifs en réduisant considérablement les délais de transaction et les coûts connexes.

12. Les capacités que les pays renforcent grâce au commerce sont précisément celles qui aident à une

forte mobilisation des ressources nationales et favorisent l'esprit d'entreprise. La croissance durable de l'investissement international devrait être prise en compte dans les discussions portant sur le financement du développement et les accords commerciaux et d'investissement devraient alimenter le processus qui aboutira à la conférence. Les liens d'interdépendance étroits entre le commerce, qui fait l'objet de beaucoup de discussions, et l'investissement, qui est probablement plus important que le commerce, mais qui n'est pas suffisamment examiné, doivent être reconnus.

13. **M. Wu** Hongbo (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales et Secrétaire général de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement) dit que la troisième Conférence internationale sur le financement du développement offre une occasion unique d'adopter un cadre financier solide en faveur du développement durable et de prévoir des moyens de mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015. La Conférence s'est trouvée au centre des réunions du printemps du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international lorsque le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a pris l'initiative de mobiliser l'appui des ministres des finances et des responsables des banques multilatérales de développement en faveur du financement du programme de développement.

14. Les consultations régionales qui ont eu lieu les deux mois précédents ont mis l'accent sur l'importance de la mobilisation de ressources intérieures et de la nécessité de réaliser des réformes aux deux plans national et international afin de lutter contre les flux financiers illicites et l'évasion fiscale. Des appels vigoureux ont été lancés aux donateurs afin qu'ils remplissent leur engagement consistant à allouer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement et d'autres appels ont été lancés pour que l'aide soit même plus généreuse.

15. S'agissant du secteur privé, les difficultés qui empêchent les finances et l'investissement privés de devenir viables ont été examinées, de même que le rôle des migrants dans la mobilisation de ressources privées nationales et internationales. La participation des migrants ne se limite pas à l'envoi de fonds, mais pourrait aussi s'étendre à l'investissement étranger direct, au financement philanthropique et à la promotion du commerce bilatéral et du transfert de

technologie. La nécessité de poursuivre la réforme de l'architecture financière internationale, en particulier d'accroître la participation des pays en développement aux décisions relatives à la gouvernance économique mondiale a été également mise en évidence. En tant que Secrétaire général de la prochaine conférence, l'orateur fera tout son possible pour qu'elle réussisse.

Dialogue interactif

16. **M. Grant** (Observateur du Canada) dit que pour financer l'ambitieux nouveau programme, il faudrait utiliser l'aide publique au développement pour mobiliser les ressources du secteur privé en faveur d'investissements qui donnent des résultats réels en matière de développement. Dans cette perspective, le Canada coopère avec diverses institutions et entités internationales et intergouvernementales au titre d'une initiative visant à remanier les finances du développement. Il s'agit de désigner, de tester et d'améliorer des modèles de financement mixte public-privé de manière systématique. Dans le cadre de cette initiative, le Canada s'emploie à créer un système d'échange financier mondial qui serve de marché, de centre de relais des connaissances et d'accélérateur pour des modèles novateurs de finances du développement. La nouvelle plate-forme permettra d'exploiter les compétences, l'expérience et les ressources des secteurs public, privé et associatif afin de mobiliser l'investissement, de forger de nouveaux partenariats et d'aider les populations les plus démunies.

17. **M. Marobe** (Afrique du Sud), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que dans la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement et de ceux du programme de développement pour l'après-2015, les pays en développement continueront d'avoir besoin de l'aide publique au développement. Le nouveau programme devrait se fonder sur le travail qu'il faut achever pour réaliser les objectifs du Millénaire, tout en permettant d'améliorer durablement la vie et la situation de ceux qui continuent d'être marginalisés et de vivre dans l'extrême pauvreté. À cette fin, un partenariat mondial pour le développement qui soit renforcé et amplifié est essentiel à la formulation et à l'exécution du programme de développement pour l'après-2015.

18. Les moyens de mise en œuvre demeurent déterminants pour le succès du nouveau programme. Le transfert et la mise au point de technologies

aboutissant à la création d'un mécanisme technologique dans le cadre du programme font partie intégrante de ces moyens. En ce qui concerne la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, le Groupe a réaffirmé que la communauté internationale devait appuyer un environnement national propice, créer un climat international favorable et aider les pays en développement à se développer.

19. Comme il est particulièrement important de trouver une solution rapide, efficace, juste, globale et viable aux problèmes de dette des pays en développement, le Groupe appelle au renforcement des mécanismes financiers internationaux de prévention et de règlement des crises afin d'éviter les crises d'endettement. L'absence d'un mécanisme de repli structuré témoigne de la déficience qui caractérise l'actuelle architecture financière mondiale. À cet égard, l'orateur réaffirme le rôle de l'Organisation des Nations Unies et des institutions financières internationales en les encourageant à continuer de soutenir les efforts mondiaux de développement durable et à trouver une solution viable au problème de la dette des pays en développement.

20. Il encourage tous les États Membres, en particulier ceux qui sont également membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques, et les institutions financières internationales à participer aux prochaines sessions du comité spécial créé par l'Assemblée générale pour élaborer un cadre juridique multilatéral concernant les mécanismes de restructuration de la dette souveraine. Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, de par leur expérience dans ce domaine, pourraient apporter une grande contribution aux travaux du Comité. Enfin, le commerce international est un moteur du développement et de la croissance économique soutenue. Il est donc essentiel de promouvoir un système de commerce multilatéral plus favorable au développement, universel, réglementé, prévisible, plus inclusif, ouvert, non discriminatoire et équitable.

21. **M. Thier** (États-Unis d'Amérique) dit qu'il incombe à la communauté internationale d'appuyer le financement du développement, étant donné que des ressources mobilisées de manière efficace et budgétisées dans la transparence constitueraient la principale source de financement dans les 15 années à venir. Dans ce contexte, la taxation est importante, au

plan intérieur en tant que question politique et au plan international en tant que question de développement. Le Gouvernement des États-Unis fait beaucoup pour aider d'autres gouvernements et d'autres sociétés à mobiliser des ressources intérieures. De nombreux pays se heurtent à des difficultés en ce qui concerne la politique fiscale et la capacité de se procurer des recettes et d'effectuer des dépenses, d'appliquer la législation fiscale et de combattre la corruption et l'évasion fiscale. Dans ce domaine, les États-Unis agissent par l'intermédiaire du Groupe des 7 et du Groupe des 20 pour faire en sorte que les règles relatives à la taxation et à la coopération internationale soient solides et équitables.

22. Une budgétisation efficace et transparente est le fondement du contrat social et le moyen de susciter l'intérêt des citoyens et de renforcer le sens de responsabilité des gouvernements. Les pays donateurs disposent d'un énorme potentiel d'investissement en partenariat avec les pays récipiendaires pour rendre les régimes fiscaux plus aptes à récolter des recettes. Le renforcement de la coopération internationale en matière de transfert d'informations est également important. Enfin, il faudrait que le Consensus de Monterrey constitue une base solide pour le financement des objectifs de développement durable.

23. **M. Qureshi** (Observateur de la Banque mondiale), parlant au nom du Directeur exécutif de la Banque mondiale pour l'Arabie saoudite, dit que le financement du développement et le financement climatique constituent deux voies distinctes régies par des cadres distincts. En tant que tels, ils ne peuvent pas être mélangés et doivent être pris en compte séparément. Tandis que les pays sont libres de fixer le prix du carbone qui convient à leur situation nationale, la communauté mondiale n'est parvenue à aucun accord sur la question et n'y parviendra pas pour quelque temps. Personne ne sait comment calculer le prix idéal du carbone, sachant qu'il faut tenir compte à la fois du prix et de la réserve de carbone pour respecter le principe des responsabilités communes mais différenciées. De plus, compte tenu du fait que les subventions sur le combustible fossile ont déjà fortement baissé à cause de la chute brutale des prix du pétrole, il faudrait pour aller de l'avant mettre l'accent sur l'amélioration du ciblage des subventions énergétiques, sachant que l'accessibilité économique est l'élément clé de l'initiative Énergie pour tous. Enfin, étant donné que les subventions dans les divers

secteurs ont le même impact fiscal, il faudrait regarder au-delà des subventions au secteur de l'énergie lorsqu'on cherche à élargir l'espace fiscal dont disposent les gouvernements.

24. **M. Ulin** (Fédération de Russie) dit que sa délégation est en train de participer de manière constructive aux négociations sur le document final de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Ce document devrait s'appuyer sur les accords fondamentaux prévus dans le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha sur le financement du développement. Les efforts fournis par le secteur privé pour jouer un rôle plus actif dans le financement du développement, notamment dans la réalisation des objectifs de développement durable, devraient être pris en compte. Dans le même temps, les ressources du secteur privé ne pourraient que compléter l'aide publique au développement et la participation de ce secteur doit être conforme aux règles relatives à la responsabilité sociale des sociétés.

25. Le commerce est aussi un moyen essentiel à la réalisation de la croissance économique et à la création d'emplois. La Fédération de Russie appuie les mesures visant à créer un système de commerce international juste et équilibré fondé sur l'adhérence égale de tous les participants aux décisions des organes intergouvernementaux. Elle appuie également la mise en œuvre des résultats de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce tenue en 2013 sur la simplification des conditions des échanges commerciaux et la recherche de chaînes mondiales de valeur ajoutée. Les besoins des pays vivant une situation spéciale doivent être pris en compte dans le programme de développement pour l'après-2015. À cet égard, la délégation russe souligne l'importance du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 et du programme d'action de Vienne en faveur des pays sans littoral en développement pour la décennie 2014-2024, et appelle à l'élimination des obstacles excessifs à l'investissement et au commerce, à la création de partenariats d'investissement à long terme et à la synchronisation des mesures effectuées par les gouvernements pour régler l'économie.

26. Enfin, le document final de la prochaine conférence devrait tenir pleinement compte du principe des responsabilités communes mais différenciées et ne pas porter atteinte au droit souverain des États d'adopter les politiques financières et économiques

conformes à leurs priorités et à leurs stratégies de développement.

27. **M^{me} Samuels** (Observatrice de Global Clearinghouse) dit que son organisation et d'autres organisations du secteur privé sont très sceptiques sur les solutions présentées par les parties intéressées en ce qui concerne le financement du développement. Beaucoup de fonds, d'instruments d'atténuation des risques et de dispositifs de mise au point de projets sont actuellement sous-utilisés et les appels à des changements dans le secteur privé sont irréalistes, du fait que les activités du secteur sont guidées par les règlements et les responsabilités judiciaires du secteur public. Pour mobiliser le secteur privé — représenté de plus en plus par des fondations — il faudra adopter une approche axée sur les projets et construite autour d'une entité juridique distincte dont les dirigeants devront fournir des résultats qui répondent aux besoins des parties prenantes. Il faudra aussi raisonner différemment au sujet de l'aide au développement pour faire en sorte que les projets fassent partie d'un plan durable. En plus du financement, l'expérience et la technologie du secteur privé sont nécessaires pour élaborer ce plan, organiser les projets, atténuer les risques et maximiser l'accès aux capitaux. Il importe également de créer un vrai système de suivi qui soit efficace et axé sur les projets afin d'évaluer la viabilité et l'attractivité financière de ces projets. Des modèles utilisables existent déjà, mais il faudra les élargir.

28. Les termes utilisés dans le document final zéro de la conférence d'Addis-Abeba devraient être précisés. La partie relative aux financements mixtes, par exemple, devrait comporter d'autres instruments des finances publiques, notamment des véhicules financiers à vocation spéciale, moyens primordiaux de mobilisation de capitaux. Il a été beaucoup question de localisation du renforcement des capacités, mais une telle mesure doit aussi être axée sur des projets et ne peut être prise qu'en coopération entre les secteurs public et privé.

29. **M. Prato** (Observateur de la Société internationale pour le développement), parlant au nom de nombreuses organisations de la société civile et de réseaux qui participent activement au financement du processus de développement, dit qu'une tentative timide a été faite pour retirer le centre de gravité du développement de la houlette de l'Organisation des Nations Unies. Quelques progrès ont été réalisés à cet égard, notamment l'appel à la création d'un organisme

fiscal intergouvernemental, mais l'absence d'une assurance sans équivoque en ce qui concerne le cadre juridique multilatéral applicable aux opérations de restructuration de la dette souveraine n'est pas encourageante. L'absence également de politiques précises pour protéger la latitude de la politique publique contre les conflits d'intérêt pourrait compromettre la responsabilité primordiale à l'égard des titulaires de droits au sein des partenariats multipartites.

30. Les institutions financières internationales et les banques multilatérales de développement devraient se soumettre à des normes élevées de gouvernance, de transparence et de responsabilité et adopter les politiques de protection sociale et environnementale appropriées. La référence au commerce comme un instrument de développement durable est encourageante, mais elle n'est pas étayée par des données. Au-delà de la possibilité de trouver une solution permanente au problème de l'insécurité alimentaire dans le cadre des prochaines négociations, il faudrait procéder à un examen obligatoire des accords de commerce et d'investissement multilatéraux et bilatéraux, à une évaluation des incidences des politiques commerciales et d'investissement sur l'égalité des sexes, les droits de l'homme et l'environnement et à un examen des mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États. La confiance injustifiée dans le secteur privé, l'utilisation accrue de l'aide publique au développement comme catalyseur et l'intérêt disproportionné accordé aux financements mixtes constituent d'autres sujets d'inquiétude.

31. Sans une réorientation du modèle commercial à l'aide de cadres contraignants au lieu de directives volontaires, l'utilisation du financement public pour appuyer les investissements du secteur privé aboutirait à une redistribution des ressources publiques en faveur des intérêts privés et à la socialisation du risque de promouvoir la privatisation des richesses au bénéfice d'un groupe particulier. Parallèlement, de nombreux faits indiquent que la promotion de partenariats public-privé dans des projets d'infrastructures de grande envergure qui ne contribuent pas à la transformation socio-économique des pays en développement modifie la nature du service public et exacerbe les problèmes fiscaux. Ces projets s'avèrent souvent moins efficaces et plus coûteux qu'on ne le prétend.

32. Le suivi de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement devrait être un processus intergouvernemental assorti de mécanismes de participation de la société civile qui aboutisse à la transformation d'une approche liée à telle ou telle manifestation en particulier en un processus normatif continu. Le niveau de l'engagement politique nécessaire à cette fin est plus élevé que celui qui pourrait être atteint en trois mois de préparation.

33. **M. Egli** (Suisse) dit qu'un partenariat mondial renouvelé devrait comporter des mécanismes qui permettent la participation de tous les acteurs appartenant ou non au système des Nations Unies, y compris les principales parties prenantes institutionnelles, les banques multilatérales de développement, l'Organisation de coopération et de développement économiques, la société civile et le secteur privé. Cette démarche multipartite serait également importante pour le suivi et l'examen du programme de développement pour l'après-2015. En particulier, les banques multilatérales de développement ont un rôle central à jouer dans la promotion du partage des connaissances, l'exploitation des ressources financières et le renforcement des capacités, ainsi que dans le cadre des financements mixtes qui atténuent le risque et pourraient aider à débloquer les flux de capitaux actuellement entravés par le risque. Ces banques possèdent les connaissances, les instruments et les moyens financiers nécessaires pour travailler avec le secteur privé et aider à la transformation du financement du développement.

34. **M. Mahmood** (Observateur de l'Organisation internationale du Travail) dit que la croissance est nécessaire pour atténuer la pauvreté et qu'elle ne peut pas être réalisée en l'absence d'emplois, car environ deux tiers des pauvres du monde travaillent à leur propre compte ou sont salariés et un autre quart d'entre eux dépend de transferts de revenu. Trois ou quatre cibles consacrées à l'emploi devraient être incluses parmi les objectifs de développement durable. Pour relever le défi dans ce domaine, il faudrait créer environ 40 millions d'emplois tous les ans. Lorsque les pauvres ne bénéficient pas d'une protection sociale dans les pays en développement, ils sont prêts à accepter n'importe quel emploi mal rémunéré et de mauvaises conditions de travail. Si le pourcentage de travailleurs qui gagnent moins de 1,25 dollar par jour a baissé de 50 % à 20 % dans les deux dernières décennies, le nombre de travailleurs pauvres a cessé de

diminuer en raison de la crise économique. Un autre défi à relever concerne la vulnérabilité, définie par l'Organisation des Nations Unies et par la Conférence internationale des statisticiens du travail comme étant la condition dans laquelle vivent ceux qui travaillent à leur propre compte ou qui ne sont pas rémunérés. Cette vulnérabilité s'accompagne d'une dimension défavorable à l'égalité des sexes, étant donné que le nombre de femmes est extrêmement élevé parmi les personnes non rémunérées. De même, le nombre de personnes à charge par rapport à celui des personnes autonomes est élevé dans les pays en développement, qu'il soit calculé en fonction de la répartition du revenu au sein du ménage ou dans l'ensemble de la collectivité.

35. **M^{me} Ploumen** Ministre néerlandaise du commerce extérieur et de la coopération au service du développement, évoquant le cas d'une mère ougandaise qui se demande ce que la Ministre, son gouvernement, les autres organisations et le Conseil pourraient faire pour l'aider à envoyer sa fille à l'école et lui assurer des routes convenables pour qu'elle puisse s'y rendre à bicyclette et à faire en sorte que les écoles soient dotées d'enseignants éclairés, dit que la conférence d'Addis-Abeba porte sur une solidarité internationale qui permettra à cette mère d'atteindre ses objectifs.

36. **M. Talbot** (Représentant permanent du Guyana auprès de l'Organisation des Nations Unies) dit que les débats sur le financement du développement ont fait ressortir l'importance des investissements et des emplois qui illustre à son tour l'importance d'une démarche globale dans ce domaine. Le scepticisme exprimé par le secteur privé découle d'un examen objectif selon lequel un réel partenariat devrait s'appuyer sur la participation de tous les acteurs. Ce type d'examen permettrait de faire en sorte que le financement du développement soit fondé sur une évaluation solide des possibilités de création de vrais partenariats.

37. **M. Pedersen** (Représentant permanent de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies) dit que la croissance économique doit être viable et créer des emplois; sinon, il ne sera pas possible d'éliminer la pauvreté et la faim. La troisième Conférence internationale sur le financement du développement pourrait aboutir à des résultats en ce qui concerne notamment les infrastructures, l'énergie, l'agriculture, la protection sociale, les petites et

moyennes entreprises et la coopération internationale en matière fiscale.

38. **M. Kituyi** (Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) dit que les réunions du printemps du Fonds monétaire international et du Groupe de la Banque mondiale ont témoigné d'une plus grande prise de conscience et d'un engagement accru en ce qui concerne le financement du développement. Un des enseignements tirés de l'expérience des objectifs du Millénaire pour le développement est que la meilleure façon de lutter contre la pauvreté consiste à créer des moyens de subsistance. La création d'emplois durables devrait être au cœur du programme de développement durable et le financement du développement devrait aboutir à la transformation structurelle qui permettrait aux personnes d'abandonner les activités à faible revenu pour exercer des activités plus rentables et finir par intégrer la chaîne de valeurs mondiale.

39. **M. Wu Hongbo** (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales et Secrétaire général de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement) dit que de nombreux ministères et départements nationaux travaillent isolément et ne communiquent pas les uns avec les autres. Il faut changer de mentalité pour parvenir à mettre en œuvre le programme de développement durable et les orientations recommandées en matière de financement du développement. La conférence d'Addis-Abeba sera différente en raison du fait que 193 gouvernements ont témoigné d'un sentiment d'appropriation collective des objectifs et des cibles fixés qu'ils intégreraient ensuite à leurs stratégies de développement.

40. L'aide publique au développement demeure importante, surtout pour les pays les moins avancés, mais cette aide est en train de s'amenuiser par rapport aux vastes ressources requises pour la réalisation du programme de développement durable. Elle aidera quand même à renforcer la confiance et à encourager à la conclusion de partenariats internationaux. Les pays en développement pour leur part ont besoin de moyens technologiques pour réaliser des progrès réels en matière de développement durable. L'orateur croit comprendre, selon les informations issues des réunions du printemps de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, que les banques multilatérales de développement sont prêtes à participer et qu'elles

feront tout leur possible pour appuyer le programme de développement durable.

41. **M. Oh Joon** (*République de Corée*), *Vice-Président, prend la présidence.*

Débat thématique sur le thème 3: « Nouveau partenariat mondial pour le développement dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 »

42. **M. de Villeroché** (Vice-Doyen du Conseil exécutif et Directeur exécutif du Groupe de la Banque mondiale) dit que le Conseil et le Groupe de la Banque mondiale ont une vision commune selon laquelle le développement sera à l'aide de diverses sources à la fois, y compris l'aide publique au développement, la mobilisation de ressources intérieures et les flux financiers privés. Le défi consiste à trouver des solutions innovantes et intelligentes pour traduire ce projet en réalité au cours des 15 ans à venir.

43. Le document intitulé « From Billions to Trillions: Transforming Development Finance — Post-2015 Financing for Development: Multilateral Development Finance », élaboré conjointement par la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque européenne d'investissement, la Banque interaméricaine de développement, le Fonds monétaire international et le Groupe de la Banque mondiale, propose une solution globale et convaincante pour le financement du programme de développement. Le nouveau modèle consiste notamment à catalyser et à exploiter des sources de financement publiques et privées et à mobiliser les ressources intérieures. Il est souvent frustrant que les ressources nationales des pays les plus pauvres ne puissent pas être mieux utilisées. Il faudrait adopter des politiques économiques viables afin que ces ressources puissent être mises à profit et que le secteur privé puisse apporter sa contribution.

44. Le document a abordé d'autres questions, notamment celles des envois de fonds par les migrants et du besoin d'attirer des investissements étrangers directs et d'adopter des régimes fiscaux plus efficaces. Ces questions sont liées à des défis tels que le changement climatique, la stabilité financière mondiale et la santé publique qui nécessitent une action coordonnée, à Addis-Abeba et au-delà.

45. **M. Valle Pereña** (Directeur exécutif de l'Agence mexicaine de la coopération internationale pour le développement) dit que du point de vue du Mexique, en tant que pays en développement, l'ancien modèle qui reposait sur une dichotomie entre donateurs et bénéficiaires devrait être abandonné dans le cadre du plus ambitieux programme de développement durable. La période allant de 2015 à 2030 devrait être l'ère des partenariats dans laquelle les bénéfices, les engagements et les responsabilités de chaque partenaire sont clairement définis. Quelques pays à revenu intermédiaire comme le Mexique joueront un plus grand rôle et serviront d'importants partenaires aux autres pays en développement en partageant des politiques publiques qui ont fait leurs preuves.

46. La société civile a non seulement rappelé au Conseil ses responsabilités et ses champs d'action, mais elle a également aidé à la réalisation de projets de développement. Parallèlement, les institutions du secteur privé sont en train d'aller au-delà de la mobilisation des ressources financières en constituant des partenariats dans le cadre de fondations et d'autres mécanismes de responsabilité sociale qui leur permettront d'adapter leurs activités de base, y compris les chaînes d'approvisionnement et les systèmes comptables. Tous ces acteurs ne devraient pas travailler isolément car, quelles que soient les ressources financières disponibles, des interventions fragmentées ne pourront pas aboutir aux résultats souhaités en matière de développement.

47. L'expérience passée de la coopération triangulaire a montré que les résultats obtenus dans le cadre de partenariats étaient meilleurs que ceux qui pouvaient jamais être réalisés par un seul acteur. Toutefois, il ne suffit pas d'avoir de la bonne volonté; il faut aussi que les partenaires soient prêts sur les deux plans politique et technique. Sans un appui politique, le partenariat mondial deviendrait une banalité et sans être techniquement préparé, il échouerait et risquerait même de causer des dégâts. La coopération Sud-Sud devrait donner de meilleurs résultats à l'avenir. En particulier, il faudrait reconnaître que les partenaires du Sud font face à des difficultés particulières que les donateurs traditionnels n'ont pas à affronter. Le suivi est un important facteur et la collecte de données y est indispensable. Il faut donc adopter des approches créatives pour améliorer la capacité technologique et accélérer la production et la diffusion de données

après des décideurs, des praticiens et des chercheurs travaillant dans le domaine de la coopération Sud-Sud.

48. L'Agence mexicaine de la coopération internationale pour le développement, par exemple, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement en Amérique centrale, a mené à bien le suivi de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement à l'aide d'un instrument élaboré au Mexique. Elle a aussi travaillé sur un système de mesure de la pauvreté multidimensionnelle dans diverses régions du monde, en particulier en Afrique. Des données de qualité susceptibles d'être transformées en informations fiables présentent une importance non seulement pour la coopération Sud-Sud, mais aussi pour d'autres activités, y compris le programme de développement pour l'après-2015. Le Partenariat mondial pour l'efficacité de la coopération pour le développement pourrait servir de base à la création d'une communauté de pratique dans laquelle la demande concorderait avec l'offre et qui aurait des effets tangibles sur la coopération et la mise en œuvre en matière de développement.

49. **M. Martínez-Solimán** (Administrateur assistant et Directeur du Bureau des politiques et de l'appui aux programmes du Programme des Nations Unies pour le développement) dit que la communauté internationale est sur le point d'adopter un programme de développement durable ambitieux et transformateur pour l'après-2015 qui nécessitera d'apporter des modifications structurelles à tous les niveaux de revenu afin de faire en sorte que les richesses soient partagées et que les limites naturelles de la planète soient respectées. La troisième Conférence des Nations Unies sur le financement du développement est l'occasion d'adopter un cadre de financement aussi ambitieux que le programme. Ce cadre devra être exhaustif, aboutir à des produits concrets et s'accompagner d'un solide dispositif de suivi.

50. Dans l'ère des objectifs du Millénaire pour le développement, le financement est souvent perçu comme étant la somme de ressources telles que les ressources intérieures, les investissements étrangers directs et les envois de fonds, les lacunes étant comblées par l'aide publique au développement. Dans le cadre du nouveau programme, il ne suffira pas de combler les lacunes, il faudra plutôt mobiliser d'importants flux financiers. Toutefois, l'aide publique au développement demeurera importante, surtout pour

les pays les moins avancés. La conférence d'Addis-Abeba offre ainsi aux donateurs l'occasion de réaffirmer leurs engagements de longue date et de fixer un calendrier pour la réalisation de leurs objectifs.

51. Le programme de développement pour l'après-2015 dépasse de loin le domaine de l'aide. Il faudrait envisager d'autres sources de financement public international pour investir dans la lutte contre les maladies, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, l'innovation scientifique et les nouvelles technologies. Il faudrait aussi adopter des mesures d'incitation afin que les décisions d'investissement privé fassent progresser le développement durable. À l'avenir, les activités du secteur privé et leurs résultats devraient contribuer directement aux objectifs de développement durable par des moyens qui dépassent la responsabilité sociale des sociétés et la philanthropie. Dans cette perspective, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Groupe de la Banque mondiale sont en train d'élaborer un cadre commercial sans exclusive avec le soutien de l'Organisation internationale du Travail et de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

52. Dans le contexte du financement du développement, il faut tenir compte de la nouvelle norme de fréquence des crises et des fluctuations. Le coût, notamment, des crises économiques, des catastrophes, des conflits et des épidémies est élevé et en train de croître. Les États et les communautés doivent donc renforcer leur résistance de manière à éviter que les crises n'entravent le développement et n'engloutissent les gains qui ont été difficilement acquis.

53. **M^{me} Killen** (Direction de la coopération pour le développement à l'Organisation de coopération et de développement économiques) dit que le programme de développement durable pour l'après-2015 pose d'immenses défis que seuls des partenariats mondiaux efficaces sont en mesure de relever. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a un double rôle à jouer: elle doit faire rendre compte à ses membres des engagements pris en matière de développement et faciliter la création de partenariats multipartites entre ses membres, les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, le secteur privé et la société civile. L'OCDE a collaboré avec l'Organisation des Nations Unies afin d'appuyer le Partenariat mondial pour l'efficacité de la coopération pour le

développement, instance inclusive multipartite qui tire le meilleur parti des partenariats pour le développement grâce à des initiatives dirigées par des pays en développement. L'OCDE accueille d'autres plates-formes stratégiques internationales sur les thèmes de la taxation, de l'investissement, des flux financiers illicites, de l'écologie, de l'égalité des sexes et du conflit comme moyen d'échanger les meilleures pratiques, d'accroître la responsabilité mutuelle et de faire participer divers partenaires sur un pied d'égalité.

54. Le mécanisme d'examen par des pairs est un autre outil dont l'OCDE se sert pour tenir ses membres responsables de leurs engagements. Ce mécanisme a été adapté pour répondre aux besoins de divers groupements tels que le Forum des îles du Pacifique, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies. L'OCDE a aussi une expérience de l'optimisation des synergies mondiales à l'aide d'informations et de données provenant de sources existantes et de la mobilisation de l'investissement dans de nouvelles données, de meilleures technologies et une plus grande accessibilité. La communauté internationale devrait tirer parti des initiatives parrainées par l'OCDE, notamment le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle, qui s'engage en faveur de prises de décision fondées sur des données factuelles et un meilleur usage des statistiques grâce à une amélioration des systèmes de statistiques nationaux. Un leadership de haut niveau, des partenariats pilotés par les pays et adaptés au contexte, des principes, des objectifs, des plans et des mécanismes d'application communs et une concentration sur les résultats sont les clefs du succès des partenariats mondiaux en matière de coopération pour le développement. L'OCDE est prête à partager ses outils, son savoir-faire et ses plates-formes stratégiques pour contribuer à un avenir plus durable.

Dialogue interactif

55. **M^{me} Ibrahimova** (Observatrice de l'Azerbaïdjan) dit que le programme de développement pour l'après-2015 nécessitera un partenariat mondial, y compris des ressources pour relever les défis à long terme, et une augmentation de l'aide publique au développement. En tant que pays émergent donateur, l'Azerbaïdjan est motivé par la nécessité de réaliser la paix nationale et régionale. Le pays est enclavé et son activité est entravée par la poursuite de l'occupation arménienne d'une partie de son territoire. Le fait que l'Arménie ne respecte pas les résolutions du Conseil de sécurité

empêche l'Azerbaïdjan de mobiliser les ressources nécessaires pour répondre aux besoins nationaux et internationaux. Les pays émergents donateurs comme l'Azerbaïdjan ont la possibilité de travailler ensemble pour compenser la baisse de l'aide publique au développement. Il serait donc utile de créer un véritable partenariat mondial pour financer les objectifs du développement durable.

56. **M^{me} Simonyan** (Observatrice de l'Arménie) regrette qu'on abuse du Conseil économique et social pour promouvoir ses propres desseins politiques et prie toutes les délégations de cesser de soulever la question des conflits qui font l'objet d'une médiation internationale. En particulier, elle prie instamment la délégation azerbaïdjanaise de renoncer à ces pratiques contreproductives lors des forums internationaux et de participer de manière active, productive et constructive aux négociations organisées à cette fin. En fait, l'Arménie a été soumise à un blocus illégal qui a entravé son développement durable. La délégation arménienne appelle la Turquie à prendre des mesures concrètes pour mettre fin au blocus sans conditions préalables et à restituer les liens de commerce et de transport.

57. **Le Président** prie toutes les délégations de s'en tenir à la question débattue.

58. **M. Eric Jean-Marie Zinsou** (Bénin) dit que le nouveau cadre de développement durable devrait s'appuyer sur une évaluation précise des problèmes et des besoins des pays en développement et comprendre des normes quantifiables. Les pays les moins avancés pourraient alors mobiliser les ressources intérieures et les attribuer à des investissements durables. Ces pays ont besoin d'agrandir leur base d'imposition, d'élargir la portée de leurs activités économiques et de doubler leur part des exportations mondiales, ce qui leur permettrait de créer des emplois décents et de recueillir un dividende démographique. Mais comme leurs ressources financières sont limitées, pour y arriver, ils auront besoin de l'aide publique au développement qui pourrait jouer un rôle de catalyseur et attirer des investissements privés. Les pays les plus pauvres ont besoin aussi de garanties pour les petites et moyennes entreprises et pour les industries. Les institutions financières internationales devraient donc réexaminer leur conception de la viabilité de la dette afin de tenir compte de l'importance de l'aide publique au développement, d'améliorer l'accès au crédit, d'intégrer pleinement un nouveau modèle de développement durable et d'améliorer la coordination de la gouvernance mondiale.

59. **M. Pokharel** (Népal) dit que si les pays les moins avancés doivent mobiliser des ressources intérieures pour réaliser les objectifs de développement durable, ils ont besoin d'augmenter les taxes sur le carbone et le combustible et de retirer les subventions. De telles mesures pourraient augmenter le coût du développement et priver les pays de la connectivité des infrastructures dont ils ont besoin pour préserver leurs acquis et rester compétitifs. En outre, bien que la contribution des pays comme le Népal aux changements climatiques soit négligeable, ces pays comptent parmi les plus grandes victimes de ces changements: la fonte des glaciers a endommagé les terres agricoles et compromis les moyens de subsistance. Les pays responsables des émissions de carbone devraient aider à l'atténuation de ces problèmes. Ainsi, non seulement ils fourniront une assistance, mais surtout, ils feront un investissement dans la protection de la Terre et dans la lutte contre un problème qu'ils ont eux-mêmes créé.

60. Compte tenu du nombre considérable d'indicateurs proposés en matière de développement durable, les efforts des pays risquent de trop se disperser. La troisième Conférence internationale sur le financement du développement devrait explorer les moyens de consolider les résultats et de permettre aux parties prenantes de se concentrer sur une perspective plus globale.

61. **M^{me} Paramundayil** (Observatrice de la Society of Catholic Medical Missionaries) dit qu'alors que certaines personnes vivent dans la pauvreté, d'autres accumulent des richesses inouïes, souvent grâce à l'évasion fiscale et à des mouvements de fonds illicites. Le monde dispose des ressources et des compétences nécessaires pour éliminer la faim, mais il faut qu'il les distribue convenablement. Un partenariat international renouvelé est donc nécessaire. Les institutions financières internationales devraient être réformées et rendues plus transparentes, plus équitables et plus représentatives des pays en développement. La privatisation des bénéfices et la socialisation des pertes doivent cesser et l'écart entre les sexes doit être comblé. Un nouveau cadre d'imposition axé sur les droits de l'homme devrait être élaboré. Dans toute mesure prise dans ces domaines, la protection de la planète devrait avoir la priorité.

62. **M. Mitra** (Bangladesh) dit que les objectifs du développement durable présentent une grande importance pour son pays qui risque de perdre un tiers de sa superficie si le niveau de la mer continue de s'élever. Mais la situation ne va probablement changer

que si ces objectifs sont étayés par des ressources supplémentaires. La réforme fiscale et le financement novateur, notamment, pourraient aider à financer la croissance et à créer des emplois décents.

63. **M. Eun Sung-soo** (Observateur de la Banque mondiale) dit qu'une prise de conscience accrue des questions qui se posent à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement a été évidente aux réunions du printemps 2015 du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Néanmoins, la question du développement durable ne bénéficie pas de l'attention voulue, peut-être en raison du fait que la date cible de 2030 semble lointaine. Le défi consiste à trouver les moyens de collaborer avec la société civile et les jeunes et d'attirer l'attention sur l'importance de la question.

64. **M. de Villeroché** (Directeur exécutif de la Banque mondiale) dit que la réforme du Groupe de la Banque mondiale est en cours. Le Groupe a déjà acquis plus de souplesse et plus d'efficacité économique et augmenté ses moyens. Il est en train d'améliorer ses compétences en tirant parti des pratiques mondiales dans tous les domaines du développement. Il a utilisé avec souplesse les services de l'Association internationale de développement pour affronter les situations d'urgence, en particulier la propagation de la maladie à virus Ebola. La Société financière internationale, qui encourage le secteur privé à investir dans les pays en développement, est elle aussi en train de mener une réforme et d'attribuer de plus en plus de fonds à des pays à faible revenu. Le Groupe de la Banque mondiale dans son ensemble est en train de rendre ses projets plus écologiques et d'accorder des prêts en faveur de l'atténuation des effets des changements climatiques et de la réduction des émissions de dioxyde de carbone.

65. **M. Valle Pereña** (Directeur exécutif de l'Agence mexicaine de la coopération internationale pour le développement) dit qu'il importe que toutes les parties prenantes travaillent ensemble dans un cadre commun, qu'elles interagissent sans heurts et qu'elles favorisent l'esprit de direction et d'appropriation. Des procédures devraient être en place pour mesurer avec précision les progrès réalisés par les pays et le sens de la responsabilité devrait dominer chez toutes les parties.

66. **M. Martínez-Soliman** (Administrateur assistant et Directeur du Bureau des politiques et de l'appui aux programmes du Programme des Nations Unies pour le développement) dit qu'il est essentiel d'élaborer un cadre axé sur les droits de l'homme en ce qui concerne

le financement du développement si l'on veut respecter le droit à l'éducation, à la santé, à l'alimentation, au développement, à la liberté de participation, à l'inclusion et à la paix. Les pays émergents donateurs ont un rôle important à jouer dans le financement du développement. De nouveaux acteurs sont en train de se manifester, notamment le Fonds vert pour le climat et les nouvelles banques de développement. Cependant, bien que l'aide au développement soit en train de croître, cette aide n'est pas toujours orientée de la meilleure façon. Ainsi, s'il est important de trouver de nouvelles sources de revenu, il est indispensable d'exploiter au mieux les ressources disponibles.

67. **M^{me} Killen** (Directrice adjointe de la Direction de la coopération pour le développement à l'Organisation de coopération et de développement économiques) dit que l'OCDE s'est engagée à faire rapport sur les mesures prises et à faire rendre des compte à ses membres. Au cours de l'année précédente, les niveaux de l'aide ont été maintenus, mais la réduction des flux d'aide aux pays les plus pauvres a suscité quelque inquiétude. L'OCDE continuera à travailler avec les partenaires pour faire en sorte que les pays puissent accéder au financement équitable au moment voulu et de la bonne manière.

68. L'oratrice se félicite du fait que la question de la qualité de l'aide a été également soulevée. Les parties prenantes devraient poursuivre le débat à ce sujet, se concentrer sur des données fiables et se tenir mutuellement responsables à l'aide de mécanismes formels et informels. Elle déclare en conclusion que l'OCDE dispose d'un certain nombre d'outils qui pourraient être utilisés pour réduire les flux financiers illicites et l'évasion fiscale et faire en sorte que toutes les ressources disponibles soient exploitées de manière optimale.

La séance est close à 17 h 30.